

L'an deux mille vingt-trois, le six avril, à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de Sumène Artense communauté, s'est réuni à la salle socio-culturelle de Saignes, sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de Sumène Artense communauté.

Étaient présents : Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Gilles RIOS, Bernadette SIMON, Serge DELMAS (Champagnac), Daniel CHEVALEYRE, Martine MONCOURIER, Bernard LACOUR, Thierry FONTY (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Philippe VIALLEIX, Gustave GOUVEIA (Lanobre), Jean-Michel HOJAK (Le Monteil), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Catherine BARRIER (Saignes), Alain COUDERT (Saint-Pierre), Bertrand FORESTIER (Sauvat), Fabrice MEUNIER (Vebret), Alain DELAGE, Céline BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Marie-Ange FLEURET-BRADAOU (Ydes)

Ont donné pouvoir : Brigitte CLAUDEL (Lanobre) à Philippe VIALLEIX (Lanobre), Joëlle NOEL (Trémouille) à Stéphane BRIANT (Antignac), Arnaud MOREAU (Vebret) à Fabrice MEUNIER (Vebret), Catherine MAISONNEUVE (Veyrières) à Catherine BARRIER (Saignes), Clotilde JUILLARD (Ydes) à Céline BOSSARD (Ydes), René BERGEAUD (Ydes) à Alain DELAGE (Ydes)

Secrétaire de séance : Éric MOULIER

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire : 34 / Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 24 / Nombre de votants : 30

Date de la convocation : 31 mars 2023

20230406036DE

VALIDATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE L'OFFICE DE TOURISME

Monsieur le Président expose que par délibération du Conseil communautaire, le 29 novembre 2021, la forme statutaire de l'office de tourisme communautaire a été modifiée à travers la création d'un EPIC.

Le rapport d'activité de l'Office de Tourisme 2022 aborde les éléments suivants :

- structuration de l'EPIC et continuité de missions,
- remise en question de la stratégie de communication,
- participation aux projets de développement touristique et culturel de Sumène Artense communauté,
- état des effectifs du personnel et perspectives,
- analyse de la fréquentation touristique,
- projets 2023/2024 : guides de séjours, nouvelle carte touristique, nouvelle identité visuelle, refonte du site Internet.

Conformément à la convention d'objectifs liant l'office de tourisme à Sumène Artense communauté il est proposé au conseil de valider le rapport d'activité de l'Office de Tourisme.

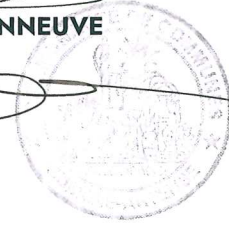
Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 30 voix POUR, valide le rapport d'activité de l'année 2022 de l'Office de Tourisme et donne l'autorisation au Président de signer toutes les pièces utiles à cette démarche.

Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE-MARCHAL, le 6 avril 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Marc MAISONNEUVE



Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Préfecture le **17 AVR. 2023**

Affichée ou notifiée le **17 AVR. 2023**

Document certifié conforme

Le Président, Marc MAISONNEUVE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.